

AVANT 1944

LA LIGNE DE DÉMARCATIION

Le 16 juin 1940, les troupes allemandes déferlent sur notre département, par la route de Saulieu, et pénètrent à Autun le 17 juin.

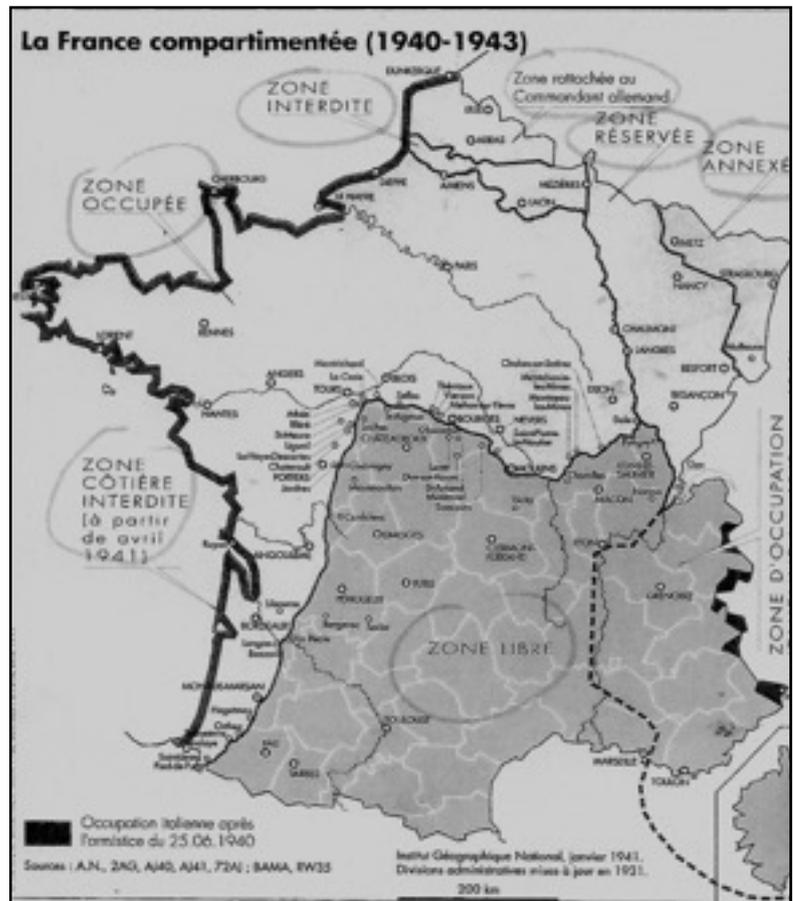
Le bassin minier est occupé le 18 juin, puis c'est le tour de Chalon sur Saône et Mâcon.

Le 19 juin, l'occupation de la Saône et Loire est totale.

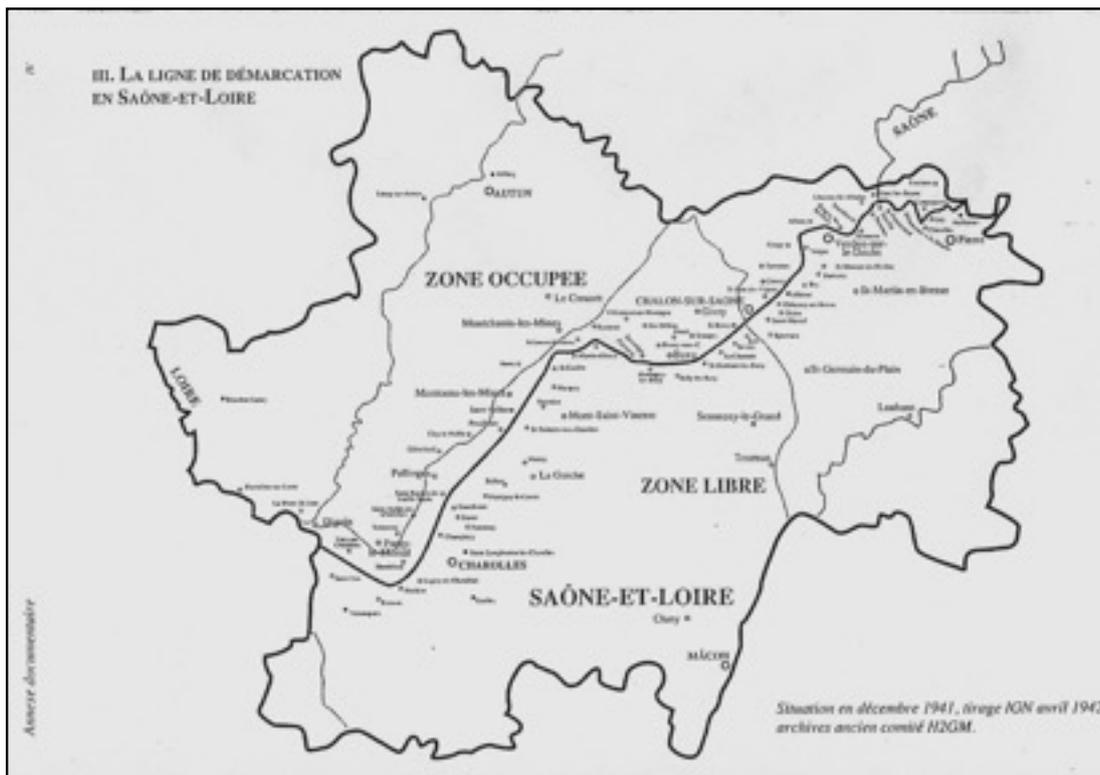
Diffusé le 17 juin, l'allocution de Pétain, chef du gouvernement, annonce aux Français sa décision de cesser le combat.

Le 22 juin est signé, à Rothondes, une convention d'armistice, qui prévoit, entre autres dispositions, la création d'une ligne de démarcation divisant le territoire français en plusieurs zones.

Notre département sera partagé d'Est en Ouest par cette ligne, ce qui va entraîner de graves difficultés administratives et pratiques.



Le 11 novembre 1942, les troupes allemandes envahissent la zone dite libre. Mais les contrôles au passage de la ligne continuent.





Témoignage

J'avais 5 ans en 1940, lorsque fut mise en place la ligne de démarcation. J'en avais 7 en 1942 (je devais être au CE2) lorsque, le 11 novembre, cette ligne fut franchie par l'armée allemande. J'habitais avec ma famille la commune de LUX au sud de Chalon sur Saône. Plus exactement au hameau de Droux, traversé par la route principale Chalon-Mâcon (la future Nationale 6). Ce petit bourg de Droux était, à cette époque-là, plus important que le village même de Lux.

La « perche » allemande était au Nord : on appelait « perche » la barrière qui interdisait le passage et se levait à la demande comme les barrières de passage à niveau. À une centaine de mètres plus au sud, la perche française, au niveau du garage Jarrot, dont le fils fut Compagnon de la Libération, et même ministre. Nous habitons entre les deux perches.

Mon père travaillait à Chalon dans des entrepôts Casino de Saint-Étienne, à Saint-Rémy exactement, dépôts qui desservait toute une grande région en produits alimentaires. Cet entrepôt Casino, bombardé en 1944, n'a jamais été reconstruit.

Chaque matin, puis chaque soir, mon père passait la perche allemande, muni d'un Ausweiss (laisser-passer). Ma mère avait aussi un Ausweiss pour faire ses courses à la ville. Les rapports avec les soldats allemands n'étaient jamais très agressifs, sauf certains jours où les soldats amenaient deux camions et ramassaient tous ceux qui, comme mon père, allaient travailler à Chalon ; ils les conduisaient à Chalon où ils contrôlaient tout le monde puis les relâchaient. Ces jours-là, ma mère tremblait bien sûr. Il y avait aussi des fouilles pour contrôler ce que les gens transportaient. Parfois c'était cocasse :

il était interdit, par exemple, de transporter du courrier ; alors les gens glissaient les lettres dans leur casquette ou leur béret, sous l'étiquette de marque. Les Allemands n'étaient pas dupes mais fermaient souvent les yeux !

En 1942, le 11 novembre, j'étais là en face du café avec une bande de copains et on partait pour l'école. Au moment de traverser la route, des chars allemands ont franchi le passage et ont avancé en une longue colonne : ça a duré toute la matinée.

Le commandant français de la perche française s'est mis au milieu de la route voulant s'opposer au passage des chars, les bras écartés. Les Allemands ont ri et ont continué leur chemin. Pour nous, enfants, ce geste dérisoire est resté dans nos mémoires.

Les barrières ont donc été supprimées : plus de zone libre et de zone occupée.

La rivière La Corne, affluent de la Saône, n'était pas très large ; c'était un lieu propice aux passages clandestins. Je me souviens d'un Polonais qu'un ami de mon père avait amené chez nous. Dans la nuit, mon père est parti avec le fugitif, mais j'ignorais où : je n'avais pas droit aux confidences !

Pendant les périodes de guerre, les gamins, comme je l'étais alors, vivaient vraiment à fond : les parents n'avaient pas le temps de s'occuper d'eux. Je n'étais jamais à la maison et ça ne préoccupait pas mes parents. On allait voir les soldats allemands ; et un peu plus tard, en 1944, ce seront les soldats américains ; les soldats noirs américains nous impressionnaient, je n'en avais jamais tant vu : et ils nous distribuaient des chewing-gum !

Robert GÉRARD